



Bulletin Officiel

N° 4067 Vendredi 16 Mars 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE 2

SOCIETE MAGASIN GENERAL 2

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

CAP OBLIG SICAV 3

SICAV SECURITY 4

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES 4

SICAV RENDEMENT 5

SICAV CROISSANCE . 5

SOCIETE INDUSTRIELLE OLEICOLE SFAXIENNE-ZITEX - SIOS-ZITEX - 5

COURBE DES TAUX 6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

FCP AL IMTIEZ

COMMUNIQUE DU CMF *

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la Société Air Liquide Tunisie et du public qu'il a invité la société concernée à expliquer les mouvements en bourse observés récemment sur les titres de la société.

En réponse à la lettre du Conseil du Marché financier, la direction générale de la société a communiqué ce qui suit :

«je vous confirme qu'aucune information ou événement visé par le Règlement du Conseil du marché Financier (notamment les articles 36 à 38) n'est intervenu, susceptible de provoquer une telle hausse de cours ou de l'expliquer.

...veuillez également noter que :

- **La société n'a pas convoqué de conseil d'administration depuis le 18 novembre 2011 ;**
- **Aucun nouveau projet d'investissement significatif n'a été décidé ;**
- **Aucune opération financière ou due diligence n'est en cours, à l'exception de celles régulières et réglementaire effectuées périodiquement par les commissaires aux comptes ».**

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans ce communiqué par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2012 - AC - 20

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la Société Magasin Général et du public qu'il a invité la société concernée à expliquer les mouvements en bourse observés récemment sur les titres de la société.

En réponse à la lettre du Conseil du Marché financier, la direction générale de la société a communiqué ce qui suit :

« La Société Magasin Général porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle a entamé des pourparlers avec le groupe Auchan, spécialisé dans la grande distribution, en vue de son éventuelle prise de participation dans le capital de la Société Magasin Général. Ce rapprochement entre les deux groupes portera également sur un partenariat technique et commercial.

Les principaux actionnaires ainsi que le management de la Société Magasin Général précisent qu'à cet instant, aucun accord n'a été signé concernant ce partenariat.

La direction générale de la société Magasin Général ne manquera pas d'informer le marché dès l'aboutissement des pourparlers ».

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans ce communiqué par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2012 - AC - 19

AVIS DES SOCIETES**RESOLUTIONS ADOPTEES****CAP OBLIG SICAV**

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 12 mars 2012**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, approuve les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2011, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces états ou résumés dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables, conformément aux dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à **3,960 DT**. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du **jeudi 15 mars 2012**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présents à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTIONS ADOPTEES

AVIS DES SOCIETES

SICAV SECURITY

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 15 mars 2012

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, approuve les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2011, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces états ou résumés dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à 0,386 DT. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du 19 mars 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des présents à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2012 - AS - 133

Assemblée Générale Ordinaire

Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises

Siège social : 34 rue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord, El Menzah IV, Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises sont invités à se réunir le mercredi 04 avril 2012 à 9H30 au siège de la Banque, situé au 34 rue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord, El Menzah IV, Tunis, en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

(Point unique) :

Autorisation du Conseil d'Administration à conclure une Convention de prêt avec le Fonds Arabe de Développement Economique et Social (FADES), garanti par l'Etat Tunisien d'un montant de 30 millions de dollars américain avec un taux d'intérêt de 2%, remboursable sur 10 ans dont 3 ans de délai de grâce à compter de la date du premier tirage, destiné à la contribution au financement des petites et moyennes entreprises du secteur privé en Tunisie et habilitation de Monsieur le Président Directeur Général de la BFPME à conclure cette Convention et à la signer avec tous les documents et engagements y afférents.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'une procuration écrite à présenter le jour de l'Assemblée ou à déposer au siège de la Banque cinq jours avant la date de l'Assemblée.

2012 - AS - 131

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 2, rue de Turquie-1001 Tunis

Les actionnaires de **SICAV RENDEMENT** sont convoqués en assemblée générale ordinaire le **vendredi 23 mars 2012 à 10 heures 30**, à l'hôtel « **AFRICA** », 50, avenue Habib Bourguiba Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1/ Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2011,
- 2/ Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2011 et approbation des opérations y mentionnées,
- 3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2011 et affectation des résultats,
- 4/ Quitus aux administrateurs,
- 5/ Renouvellement de mandats d'administrateurs.

2012 - AS - 113

SICAV CROISSANCE

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège Social : 2, rue de Turquie-1001 Tunis

Les actionnaires de **SICAV CROISSANCE** sont convoqués en assemblée générale ordinaire le **vendredi 23 mars 2012 à 09 heures 30**, à l'hôtel « **AFRICA** », 50, avenue Habib Bourguiba Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1/ Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2011,
- 2/ Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2011 et approbation des opérations y mentionnées,
- 3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2011 et affectation des résultats,
- 4/ Quitus aux administrateurs.

2012 - AS - 114

ASSEMBLEE GENERALE

Société Industrielle Oléicole Sfaxienne-Zitex « SIOS-ZITEX »
 Siège social : Route de Gabès km 2 Sfax

La Société SIOS ZITEX, porte à la connaissance de ses actionnaires que son **Assemblée Générale Ordinaire** se tiendra le **samedi 24 mars 2012, à 9 heures** au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ♦ Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2010-2011.
- ♦ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.
- ♦ Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- ♦ Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2010-2011.
- ♦ Quitus aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes.
- ♦ Affectation des résultats de l'exercice 2010-2011.
- ♦ Lecture du rapport de gestion du groupe.
- ♦ Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés.
- ♦ Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2010-2011.
- ♦ Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.
- ♦ Questions diverses.

2012 - AS - 126

AVIS

COURBE DES TAUX DU 16 MARS 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,468%		
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		3,489%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		3,550%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,626%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,732%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,778%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,839%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,900%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,945%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		4,021%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,082%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,127%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013	4,203%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,232%	1 007,257
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,536%	1 022,906
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,799%	1 052,151
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,921%	1 070,778
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,226%	1 046,334
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,574%		981,515
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,652%	985,846
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,763%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,905%	1 037,105
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,142%		965,577
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,146%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	963,719
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,226%	1 049,094
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,232%		952,007

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	140,251	140,261		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,309	12,309		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,261	1,262		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,107	34,110		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,537	46,541		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	161,841	167,617	167,973		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE *	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	584,408	584,522		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	135,493	135,807		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	127,659	127,714		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	117,820	117,797		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	115,704	115,653		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	94,409	94,319		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	150,871	150,856		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	100,990	101,626		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	104,506	104,616		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 304,491	1 308,650		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 285,795	2 315,331		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	107,675	107,494		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	109,971	109,618		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	122,222	122,354		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 193,254	1 197,092		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	131,431	132,160		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	15,245	15,312		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	5 890,395	5 902,176		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 712,264	6 728,678		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,233	2,260		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,859	1,876		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,142	1,152		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	107,705	108,333	108,342
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,453	105,163	105,173
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,332	106,068	106,088
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,098	103,867	103,876
33	TUNIS O-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,394	104,126	104,136
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	107,868	107,877
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,772	104,531	104,542
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,897	104,637	104,647
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,077	104,862	104,873
38	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	106,260	106,270
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	103,246	103,256
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	104,984	100,934
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	104,566	104,576
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	107,343	107,353
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	105,870	106,526	106,534
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,349	103,355
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,760	103,424	103,434
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,226	104,947	104,956
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,393	103,172	103,183
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	103,270	103,992	104,001

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	104,401	104,409
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,538	103,283	103,294
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,231	104,946	104,955
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,650	105,299	105,307
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	102,664	102,673
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,514	10,576	10,577
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	103,618	104,330	104,340
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,703	103,371	103,380
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	102,228	102,292
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,203	75,220	75,510
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	147,820	153,074	153,177
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 463,682	1 510,918	1 512,973
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	113,852	113,867	114,088
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	115,394	114,723	114,814
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	91,299	91,605	91,778
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,380	16,736	16,754
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	273,836	282,663	280,947
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	46,324	44,889	44,903
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 354,600	2 451,729	2 468,583
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	79,795	81,558	81,692
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,215	59,086	59,150
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	102,408	102,375
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	113,095	113,023
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	105,799	105,671
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,836	11,836
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	12,765	12,796
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,937	16,852	16,913
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	17,040	17,091
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,027	12,576	12,601
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,741	10,765
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,463	10,466
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,446	10,448
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	125,803	125,721
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	124,646	124,548
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	10,438	10,457
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	117,513	116,072	116,192
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	19,772	20,401	20,436
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	98,875	98,856
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	99,843	99,825
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	100,108	100,524
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	100,241	100,339
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	109,177	110,050
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	142,370	142,288	143,229
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	11,199	11,349
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	117,552	117,509
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	117,083	117,263
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,389	104,531	105,237
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	101,337	102,752	104,052
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	182,341	183,024	182,599
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	163,739	164,536	164,276
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	142,390	143,001	142,922
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	9 931,269	10 001,231	9 946,258
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	196,842	194,765
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	136,571	135,986
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 537,447	1 544,846
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	108,049	109,591
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	98,807	98,120
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	115,654	115,668
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 104,182	10 053,924

* Initialement dénommé FCP AXIS TUNISIE INDICE

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériésPrix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en susLe Président du CMF
Mr. Salah EssayelIMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

FCP AL IMTIEZ**SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2011****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DES ACTIFS ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du Fonds Commun de Placement « FCP AL IMTIEZ » tels qu'annexés au présent rapport comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net arrêtés au 31 décembre 2011, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu regard aux circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les emplois du Fonds commun de placement « FCP AL IMTIEZ » dans les placements constitués par les actions ATTIJARI BANK, UIB et WIFAK LEASING ont atteint respectivement au 31 décembre 2011, 12,672%, 12,821% et 13,630% de son actif net à cette même date constituant ainsi des dépassements par rapport à la limite de 10% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

A notre avis, et en dehors de l'observation citée au niveau du paragraphe précédent, les états financiers annuels du Fonds commun de placement « FCP AL IMTIEZ », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion de l'exercice. Ces informations ainsi que leur concordance avec les états financiers de l'exercice n'appellent pas de remarques particulières de notre part.

Le commissaire aux comptes

Adnène ZGHIDI

BILAN FCP AL IMTIEZ
Arrêté au 31-12-2011
1er exercice d'activité
(Unité : en DT)

<u>ACTIF</u>	<u>Note</u>	<u>31/12/2011</u>
Portefeuille titres	3.1	530 802,759
Actions cotées, valeurs assimilées et droits rattachés		504 116,295
Autres valeurs (OPC)		26 686,464
Placements monétaires et disponibilités		136 874,152
Placements monétaires	3.3	150 552,592
Disponibilités		-13 678,440
Créances d'exploitation	3.5	28,769
Autres actifs		0,000
TOTAL ACTIF		667 705,680
<u>PASSIF</u>		
Opérateurs créditeurs	3.6	3 550,157
Autres créditeurs divers	3.7	61,085
TOTAL PASSIF		3 611,242
<u>ACTIF NET</u>		664 094,438
Capital	3.8	667 503,665
Sommes distribuables	3.12	-3 409,227
Résultat d'exploitation de la période		-3 780,795
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		371,568
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,000
<u>ACTIF NET</u>		664 094,438
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		667 705,680

ETAT DE RESULTAT DE FCP AL IMTIEZ**Exercice clos le 31 décembre 2011****1er exercice d'activité****(Unité : en DT)**

	Note	31/12/2011
Revenus du portefeuille titres	3.2	2 658,400
Dividendes Actions cotées		2 658,400
Dividendes OPCVM		0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées		0,000
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées		0,000
Revenus des autres valeurs		0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	2 619,717
Revenus des Bons de Trésor		0,000
Revenus des Billets de Trésorerie		0,000
Revenus des Certificat de dépôt		0,000
Revenus des Dépôts à Terme		2 590,948
Revenus des comptes à vue		28,769
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 278,117
Charges de gestion des placements	3.9	8 627,548
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		-3 349,431
Autres produits		0,000
Autres charges	3.10	431,364
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-3 780,795
Régularisation du résultat d'exploitation		371,568
Report à nouveau		0,000
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE A CAPITALISER		-3 409,227
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-371,568
Report à nouveau (annulation)		0,000
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		-3 652,085
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		26 566,731
Frais de négociation		-1 361,172
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		17 772,679

ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE FCP AL IMTIEZ

Exercice clos le 31 décembre 2011

1er exercice d'activité

(Unité : en DT)

	<u>31/12/2011</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	17 772,679
a - Résultat d'exploitation	-3 780,795
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-3 652,085
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	26 566,731
d - Frais de négociation de titres	-1 361,172
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0,000
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	646 321,759
a- Souscriptions	1 373 901,335
- Capital	1 366 600,000
- Régularisation des sommes non distribuables	7 679,552
- Régularisation des sommes distribuables	-378,217
- Droits d'entrée	0,000
b - Rachats	727 579,576
- Capital	713 900,000
- Régularisation des sommes non distribuables	14 570,161
- Régularisation des sommes distribuables	-749,785
- Droits de sortie	-140,800
VARIATION DE L'ACTIF NET	664 094,438
<u>ACTIF NET</u>	
a- en début de période	0,000
b - en fin de période	664 094,438
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>	
a - en début de période	0
b - en fin de période	6 527
VALEUR LIQUIDATIVE	101,745
RENDEMENT DE LA PERIODE	3,49%

FCP AL IMTIEZ
Notes aux états financiers
Exercice clos le 31 Décembre 2011
(Unité : en Dinars Tunisiens)

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ arrêtés au 31/12/2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées.

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 530 802,759 Dinars et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2011	% actif net
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote</u>	42 045	507 994,983	504 116,295	75,9103%
ARTES	5 000	50 354,520	48 010,000	7,2294%
Attij Bank	4 500	80 728,750	84 159,000	12,6727%
BIAT	500	37 320,500	37 222,000	5,6049%
CIL	3 000	54 126,784	54 207,000	8,1625%
SIAME	10 000	45 760,000	44 750,000	6,7385%
SOTETEL	6 000	39 450,000	36 030,000	5,4254%

TRP	4 045	24 270,000	24 071,795	3,6248%
UIB	4 500	80 791,510	85 149,000	12,8218%
WIFAK LEAS	4 500	95 192,919	90 517,500	13,6302%
Titres des OPCVM	256	26 459,861	26 686,464	4,0185%
Actions des SICAV	256	26 459,861	26 686,464	4,0185%
Actions SICAV AL HIFADH	256	26 459,861	26 686,464	4,0185%
Parts des fonds communs	0	0,000	0,000	0,0000%
Néant	0	0,000	0,000	0,0000%
TOTAL	42 301	534 454,844	530 802,759	79,9287%

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 2 658,400 Dinars au 31/12/2011 et se détaillent comme suit :
(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Dividendes	2 658,400
- des actions et valeurs assimilées admises à la cote	2 658,400
- des Titres OPCVM	0,000
TOTAL	2 658,400

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 136 874,152 DT et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle au 31/12/2011	% actif net
Placement monétaire		150 000,000	150 552,592	22,670%
EMETTEUR STUSID BANK				
<u>Certificats de dépôt STUSID BANK</u>	0	0,000	0,000	0,000%
Néant	0	0,000	0,000	0,000%
<u>Dépôt à Terme STUSID BANK</u>	1	150 000,000	150 552,592	22,670%
DAT STUSID BANK	1	150 000,000	150	22,670%
<u>Billets de trésorerie</u>	0	0,000	0,000	0,000%
Néant	0	0,000	0,000	0,000%
Disponibilité		-13 678,440	-13 678,440	-2,060%
Dépôt à vue		2 085,795	2 085,795	0,314%
Sommes à l'encaissement		20 544,970	20 544,970	3,094%
Sommes à régler		- 36 309,205	- 36 309,205	-5,467%
Total Général		136 321,560	136 874,152	20,611%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2011 à 2 619,717 DT et représente le montant des intérêts courus au titre de la période du 01/01 au 31/12/2011 sur les bons de trésor, les billets de trésorerie, certificats de dépôt et comptes courants.

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Intérêts des bons de trésor	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	0,000
Intérêts des certificats de dépôt	0,000
Intérêts des autres placements	2 590,948
Ecart sur intérêts courus	0,000
Intérêts des comptes courants	28,769
TOTAL	2 619,717

3.5 Note sur les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent à 28,769 DT au 31/12/2011 et se détaillent comme suit:

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Agios créditeurs à recevoir	28,769
TOTAL	28,769

3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 3 550,157 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Commission distributeurs	532,524
Commission gestionnaire	2 662,610
Commission dépositaire	355,023
TOTAL	3 550,157

3.7 Note sur les autres créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 61,085 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Redevance CMF	58,085
STUSID BANK	3,000
Honoraires commissaire aux comptes	0,000
TOTAL	61,085

3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

<u>Capital initial au 01/07/2011</u>	
Montant	500 000,000
Nombre de titres	5 000
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	866 600,000
Nombre de parts émis	8 666
Nombre de porteurs nouveaux	0

<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	713 900,000
Nombre de parts rachetés	7 139
<u>Capital au 31-12-2011</u>	
Montant (en nominal)	652 700,000
Sommes non distribuables	14 803,665
Montant du capital au 31/12/2011	667 503,665
Nombre de parts	6 527

3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 8 627,548 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Commission distributeurs	1 294,139
Commission gestionnaire	6 470,642
Commission dépositaire	862,767
TOTAL	8 627,548

3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 431,364 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes, et les autres impôts et frais et se détaille comme suit :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	Montant au 31/12/2011
Redevance CMF	431,364
Honoraires commissaire aux comptes	0,000
Autres impôts et frais	0,000
TOTAL	431,364

3.11 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux plus values potentielles et réalisées sur titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2011 :

(Valeurs en Dinars)

Désignation	2011
Plus ou moins values potentielles sur titres OPCVM	226,603
Plus ou moins values potentielles sur actions	-3 878,688
Plus ou moins values potentielles sur obligations	0,000
Plus ou moins values réalisées sur actions	21 379,083
Plus ou moins values réalisées sur obligations	0,000
Plus ou moins values réalisées sur titres OPCVM	5 187,648
Frais négociation	-1 361,172
Droits de sortie	140,800
RESULTATS NON DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	21 694,274
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	7 679,552
Régularisations sommes non distribuables rachats	-14 570,161

SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE				14 803,665
Résultat non distribuable exercices antérieurs				0,000
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES				14 803,665

3.12 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2011 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice 2011	-3 780,795	-378,217	749,785	-3 409,227

4. Autres informations

4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de FCP AL IMTIEZ au 31/12/2011 se détaillent ainsi :

(Valeurs en Dinars)

Désignation				31/12/2011
- Titres à livrer				20 544,970
- Titres à recevoir				36 309,205
TOTAL				56 854,175

4.2- Données par parts et ratios pertinents

4.2.1- Données par parts

Désignation	31/12/2011
Revenus des placements	0,809
Charges de gestion des placements	1,322
REVENUS NET DES PLACEMENTS	-0,513
Autres produits	0,000
Autres charges	0,066
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-0,579
Régularisation du résultat d'exploitation	0,057
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-0,522
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	-0,560
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	4,070
Frais de négociation	-0,209
Plus ou moins values sur titres et frais négociation	3,302
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2,723
Droits d'Entrée et de sortie	0,022
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	3,324
Régularisation du résultat non distribuable	-1,056
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	2,268
Distribution de dividendes	0,000
Valeur Liquidative	101,745

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2011
Charges de gestion des placements/ Actif Net au 31/12/2011	1,2991%
Autres charges / Actif Net au 31/12/2011	0,0650%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net au 31/12/2011	-0,5693%

4.2.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP AL IMTIEZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 1,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour FCP AL IMTIEZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,2% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions de FCP AL IMTIEZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.